

Province de Luxembourg
VILLE de FLORENVILLE

~

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du CDLD, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la séance du Conseil Communal, qui aura lieu le **Jeudi 06 juillet 2023 à 20 heures 00**, à la Cafétaria du Centre sportif de Florenville

**CONVOCAION du
CONSEIL COMMUNAL**

ORDRE DU JOUR

L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace, préside le Conseil.

La séance est ouverte et close par le président.

L1122-26 § 1 - Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages; en cas de parité, la proposition est rejetée.

L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente,

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

L1122-27 et L1122-28 - Les membres du Conseil votent à haute voix, excepté lorsqu'il s'agit de la présentation de candidats, nominations aux emplois, révocations ou suspensions, lesquelles se font au scrutin secret et également à la majorité absolue des suffrages.

Le président vote le dernier lorsqu'il est membre du Conseil.

En cas de nomination ou de présentation de candidats, si la majorité requise n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballottage entre les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

A cet effet le président dresse une liste contenant deux fois autant de noms qu'il y a de nominations ou de présentations à faire.

Les suffrages ne peuvent être donnés qu'aux candidats portés sur cette liste.

La nomination ou la présentation a lieu à la pluralité des voix; En cas de parité des voix, le plus âgé des candidats est préféré.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 22 juin 2023
2. Démission d'un Conseiller communal
3. Centre Sportif et de Loisirs ASBL - Compte 2022 et Budget 2023 - Approbation
4. Centre Culturel du Beau Canton de Gaume - Rapport annuel 2022- compte et bilan 2022- budget 2023 - Approbation
5. Parc Naturel de Gaume - Rapport d'activités 2022 -compte 2022- budget 2023
6. Approbation du compte 2022 du C.P.A.S.
7. Approbation des modifications budgétaires n°1 services ordinaire et extraordinaire du C.P.A.S. pour l'exercice 2023
8. Compte 2022 de Fabrique d'Eglise Sainte-Cécile - Approbation
9. Trankilou'stival Septembre 2023 - octroi subvention
10. Fixation des conditions d'engagement d'un Gestionnaire en Aménagement du Territoire et Urbanisme (CATU) - Contractuel - Temps plein
11. Avis Ville de Florenville sur le projet d'adoption du Schéma de Développement Territorial proposé par le Gouvernement wallon

HUIS CLOS

12. Ratification – Détachement d'une Directrice à temps plein vers le P.O. de Tintigny - du 28.08.2023 jusqu'au 25.08.2024 inclus

Par le Collège,

La Directrice Générale,



Réjane STRUELENS

La Bourgmestre,



Caroline GODFRIN